

Agent de maîtrise maintenance
(matériels de collecte/ collecte en apport volontaire)
Filière technique / catégorie C / agent de maîtrise
A pourvoir au 1^{er} avril 2021

Au sein de la direction du pôle environnement-aménagement-équipements et bâtiments et sous l'autorité du(de la) responsable technique du service de collecte des déchets, l'agent de maîtrise maintenance est en charge de la gestion des matériels de collecte et de la collecte en apport volontaire et il encadre les agents. Il(elle) coordonne, suit et contrôle leur activité. Il(elle) veille à l'application des règles et des consignes de sécurité. Il(elle) assure la qualité du service du service rendu à l'utilisateur.

Missions

MATERIELS DE COLLECTE

- Encadrement des agents chargés du matériel de collecte
- Edition des ordres de service
- Référent du logiciel métier de gestion des conteneurs
- Création des outils de communication
- Suivi du stock de conteneurs et prévision de commandes

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

- Encadrement des chauffeurs d'apport volontaire
- Suivi de l'installation des colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées
- Organisation des tournées de collecte des points d'apport volontaire
- Organisation de l'entretien des points d'apport volontaire (lavage, nettoyage, graissage, réparation)
- Participation au choix des emplacements
- Réalisation des études techniques sur le terrain
- Coordination entre le prestataire et les communes
- Recensement et analyse des informations et données relevées

Profil

- Expérience dans l'animation d'équipe et le management
- Expérience dans la relation usagers et l'accueil de publics
- Maîtrise des outils bureautiques et numériques
- Aptitudes au travail en équipe et en transversalité (équipes d'exploitation)
- Aptitudes à la communication et à la pédagogie
- Connaissances en matière de gestion des déchets et d'exploitation d'une régie
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques

Caractéristiques du poste

- Travail en journée
- Remplacement des coordinateurs de collecte pendant leurs absences (travail en 2x8 en alternance/ travail possible le week-end)
- Remplacement des agents de maintenance et participation aux missions de terrain
- Permis C demandé et caces grue apprécié

Date limite de candidature le 15 janvier 2021 / Entretiens de recrutement prévus semaine 6

Adresser CV, lettre de motivation et copie du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schœlcher – Parc d'activités de Colguen – CS 50 636 – 29186 CONCARNEAU CEDEX

ou postuler en ligne : <https://mesdemarches.cca.bzh/>

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines – 02.98.97.13.11 – rh.competences@cca.bzh

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.